

Image not found or type unknown



Achat d'une moto en Espagne

Par **sabrix**, le **18/05/2019** à **18:24**

Bonjour, je viens d'acheter une moto en Espagne. Sa première immatriculation date de 7mois et elle a 1000km au compteur. Je voudrais savoir si mon véhicule est considéré comme neuf pour l'obtention du quitus et si je vais donc devoir payer la TVA?